

## **Quelques réflexions concernant la querelle entre la flexibilité et la précarité en matière d'emploi**

Philippe Brindet  
31 mars 2006

Le mois de mars a été l'occasion de manifestations d'une violence exceptionnelle autour de l'application d'une loi de la République. Ces manifestations sont désignées comme « manifestations contre le CPE ». Leurs animateurs se prétendent apolitiques, mais sont tous membres ou bien de ligues trotskistes ou bien du parti socialiste [1].

En face d'eux, le gouvernement ne pouvait compter que sur quelques syndicats étudiants acquis aux idées libérales [2], ainsi que sur l'inquiétude de nombreux étudiants, plus soucieux de terminer des études pour lesquelles ils engagent beaucoup d'efforts et les ressources de plus en plus limitées dont dispose la majorité des familles françaises, que d'envisager la querelle entre flexibilité et précarité dans laquelle la politique s'est enfoncée.

o  
o o

Selon le gouvernement et sa majorité parlementaire, assurés dans la vérité démocratique par le jeu des institutions démocratiques, la situation réglementaire de l'emploi des jeunes se caractérisait par une terrible précarité sous la forme :

- d'une permanence de stages non rémunérés,
- de l'abus de la part des employeurs de contrats courts, et
- du recours au travail intérimaire et même souvent sous qualifié.

La solution apportée par le gouvernement est cette fameuse loi instituant le « contrat premier embauche » qui nous vaut l'une des plus belles pagailles que la France, pays pourtant fécond en désordres en tous genres, aura vu depuis bien longtemps. La solution consiste essentiellement à proposer un contrat d'embauche flexible pendant les deux premières années à l'issue de la scolarité ou de la formation supérieure, et qui doit se transformer naturellement en contrat à durée indéterminée du droit commun actuel. Un certain nombre d'aides étatiques étaient supposées inciter les entreprises à recourir à de l'emploi de jeunes nouvellement diplômés. Le gouvernement et son premier ministre, probablement manipulés par des experts économiques acquis au socialisme d'Etat le plus honteux, croyaient et croient encore, « dur comme fer », à l'adhésion enthousiaste des jeunes ainsi qu'à la participation émue des entreprises « citoyennes ».

o  
o o

Le parti socialiste, minoritaire à l'assemblée nationale, n'est pas parvenu à infléchir le législateur. Un recours formé auprès du conseil constitutionnel s'est

soldé par un échec. Pour mettre le gouvernement en difficulté, le parti socialiste a lancé ses organisations de jeunesse ainsi que les syndicats de salariés, qu'ils soient du secteur privé ou de la fonction publique ou associés, dans une spirale revendicatrice qui semble avoir divergé vers des émeutes dont on ne sait pas vers quoi elles pourraient déboucher.

Cependant, il faut se souvenir que le pouvoir a souvent basculé vers des dictatures socialistes, qu'on les qualifie de droitistes ou de gauchistes, lors de semblables désordres.

o  
o o

Les manifestants, au moins pour ceux dont la mauvaise foi est la moins évidente, refusent de considérer la flexibilité la vertu positive qu'y voit que le gouvernement, et dénoncent au contraire la précarité que le contrat de première embauche CPE importe dans le droit social. Les syndicats de salariés ont préféré s'enfermer dans leur « conservatisme » réglementaire, quand la plupart des citoyens sont bien persuadés que le droit social actuel est la cause majeure du déclin économique français [3].

En fait, le malheur de la situation vient de ce que le gouvernement a sous-estimé la capacité de conservatisme des « forces sociales » et qu'il a, en même temps, ajouté une nouvelle intervention de l'état [4] quand la cause de l'exigence de flexibilité provient du libéralisme réel dans lequel l'économie française évolue.

o  
o o

Pour résumer, le gouvernement se trompe en instituant par la loi un régime contractuel dans lequel, par ailleurs, l'Etat intervient économiquement par le biais de mesures fiscales et de ce genre, tandis que ses adversaires se trompent en se cramponnant à une idéologie économique de type purement socialiste.

Ceci ne serait pas bien grave si une frange extrémiste, constituée semble-t-il par des ligues trotskistes, ne s'était pas avisée d'inviter les gangsters et voyous des cités pour, par des actions violentes contre les personnes et par des dégradations de biens, faire pression sur la bourgeoisie dans la tradition la plus pure de l'activisme d'extrême gauche.

o  
o o

On remarque la situation de peur dans laquelle s'enferme le pouvoir chiraquien actuel quand on constate la différence de traitement des événements par les différents médias.

Les médias français, objectivement aux ordres de gouvernement [5], masquent systématiquement la généralité des exactions commises par les gangsters et voyous. Les médias français, dont la plupart sont d'idéologie socialiste, préfèrent souligner les caractères idéologiques mis en avant dans le mouvement de

contestation contre la loi sur le « CPE ».

À la différence, les médias étrangers relatent avec forces images, photos et séquences vidéo, les exactions commises et se bornent à commenter leur incompréhension devant le conservatisme socialiste de la société française. Ce qui est le plus étrange, est de lire ce genre de commentaires dans une presse plutôt socialiste, comme le New York Times ou le Washington Post dont le libéralisme est des plus douteux.

À n'en pas douter, en choisissant ce type d'intervention par la loi, le gouvernement va profondément modifier la donne politique en durcissant le conservatisme socialiste dans le domaine de la politique intérieure. On ne pouvait imaginer un meilleur cadeau de la part de Jacques Chirac à ses amis socialistes. Dans le domaine de la politique extérieure, il est clair que l'image de la France, en tant que puissance économique adhérente au marché libéral, est durablement atteinte.

## Notes

[1] Le président du syndicat étudiant UNEF est lui-même membre fondateur de la section d'une organisation de jeunesse socialistes en Auvergne. Il appartient d'ailleurs à une famille engagée depuis plusieurs générations dans les mouvements de gauche et même d'extrême gauche, confirmant le caractère héréditaire des charges nobilières dans la société française.

[2] On cite à ce propos un syndicat UNI. Par ailleurs, les élections étudiantes permettant de fournir les cadres à la gestion des oeuvres universitaires se tenait dans le même temps et ont été l'occasion d'une chute vertigineuse d'influence de la part du syndicat socialiste UNEF. Il est donc pas du tout évident que la réaction contre le CPE par les forces conservatrices socialiste ait été bien perçus par l'ensemble des étudiants, ou même bien comprise.

[3] Particulièrement, ce hiatus entre une majorité silencieuse de plus en plus énervée par l'insécurité en tous domaines et une masse « citoyenne » de plus en plus réduite, composée d'activistes de plus en plus violents, devrait conduire ou bien à une réaction d'extrême droite ou bien à un renforcement du socialisme actuel par voie de révolution.

[4] Certains mauvais esprits considèrent que l'intervention de l'Etat dans les matières économiques et plus encore dans les matières contractuelles sont l'indication d'un régime autoritaire. Malheureusement, il n'est pas certain que les troupes d'intervention dont dispose le gouvernement seront de nature à le protéger longtemps. Le gouvernement est simplement sauvé par le fait que le parti socialiste refuse de revenir au pouvoir, épuisé qu'il est par la cohabitation et sa gestion passée. Le parti socialiste agite donc l'émeute en priant le dieu des révolutions de lui laisser encore un peu de temps. « La révolution, oui ! Mais, dans un petit moment, Monsieur le bourreau ».

[5] On s'étonnera peut-être de ce que certains journaux français sont considérés proches du mouvement du président Chirac tandis que d'autres sont plutôt proches de l'opposition socialiste. Ces « oppositions » ne sont en réalité que des apparences destinées à endormir le jeu démocratique qui devrait naturellement se donner libre cours. Il est pratiquement impossible, une fois ôtée la couche « cosmétique », de distinguer les tendances idéologiques de deux journaux comme « Le Monde » ou « le Figaro ». De même, tandis que la télévision publique devrait se distinguer d'une chaîne de télévision privée comme « TF1 », leurs journaux télévisés reprennent dans le même ordre avec les mêmes images et des commentaires quasi identiques, les mêmes informations.